

AU FIL D'ILLIES

LA REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE D'ILLIES

Juillet 2011

numéro 16



SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	p. 1
Par Chantal DHENNIN	
Des fouilles préventives à Illies	p. 2
Par Chantal DHENNIN	
Les enfants et la guerre	p. 4
Par Bernard DUPRETZ d'après le témoignage de Modeste BAVIERE	
Le voyage d'été de la Société historique d'Illies	p. 5
Par Chantal DHENNIN	
« Blick von Kirchturm auf Illies »	p. 6
Par Patricia CARLIER	
Le monument aux morts d'Illies (Deuxième partie)	p. 7
Par Benoît VAREZ	

Le mot de la présidente

Le Fil d'Illies vous présente son numéro d'été.

Au menu, un article sur l'histoire de notre commune, dans le temps long, celui des premiers hommes. En effet, sur le terrain à bâtir près du cimetière, les archéologues, mandatés pour huit jours par l'Etat, ont mis à jour des traces prouvant une occupation humaine dès la préhistoire, en particulier des silex taillés de l'époque néolithique. Les Gaulois ont édifié plus tard, ici, des réseaux de drainage pour assécher leurs terres, les traces des canalisations sont visibles par la différence de couleur dans le sol par rapport au reste des couches étudiées. Les Gallo-Romains y ont ensuite établi une riche villa comme l'attestent les morceaux de tuiles et de meules retrouvés. Il y a donc désormais, juste à proximité du bourg, des preuves d'occupation humaine depuis les temps préhistoriques.

La Société historique d'Illies est présidée par Chantal DHENNIN

Rédacteur en chef : Benoît VAREZ

Comité de rédaction : Patricia CARLIER, Henri DELAVAL, Bernard DUPRETZ et Benoît VAREZ

Siège social : Mairie d'Illies

Le chantier occasionnel de fouilles du cimetière confirme donc ce que l'on supposait depuis des années, à savoir que le bourg présente lui aussi des traces de présence de l'homme dès la préhistoire. Cela avait déjà été démontré dans les hameaux du village par l'équipe Hachdewep grâce à leurs relevés méthodiques de surface sur les terrains agricoles, maintenant c'est le centre d'Illies qui entre lui aussi dans cette histoire ancienne commune à tout le Pays de Weppes.

Un rappel : la journée du patrimoine du samedi 17 septembre aura pour thème « Les Etablissements Appourchaux ». Avez-vous encore un ou deux documents – facture, photo de la pompe à essence, photos des employés dans les bâtiments industriels, photo de la Roap - qui puissent venir compléter ceux relatifs à la maison Appourchaux dont la mairie dispose déjà ? Merci de vous manifester pour nous aider dans notre entreprise de mise à jour du passé industriel de la commune.

L'équipe de la Société Historique est à votre service pour faire vivre et revivre le village.

Bonnes vacances à tous,

Chantal Dhennin et le bureau éditorial du journal

DES FOUILLES PREVENTIVES A ILLIES

Par Chantal DHENNIN

Bientôt, un lotissement va prendre place juste à proximité du Golf et derrière le cimetière municipal. Comme pour toute nouvelle implantation, la loi prévoit que des études archéologiques du sol soient faites avant que le terrain ne puisse être bouleversé par le travail des pelleteuses. Malgré cette obligation impérieuse prévue par l'Etat, il arrive que des conditions financières et de rentabilité immédiate l'emportent, alors les bulldozers entrent en action et les terres sont éventrées avant que la phase archéologique ne soit réalisée. Ce qui est perdu l'est définitivement. Heureusement pour nous, le souci à la fois de respecter les principes du législateur et de connaître le passé anime l'équipe municipale et les chantiers préventifs ont toujours été réalisés.

Qu'est-ce que l'archéologie préventive ?

L'**archéologie préventive** a pour vocation de préserver et d'étudier les éléments significatifs du patrimoine archéologique menacés par les travaux d'aménagement. Elle peut impliquer la mise en œuvre de diagnostics archéologiques (sondages), de fouilles (fouilles de sauvetage ou fouilles préventives) et dans certains cas, des mesures de sauvegarde.

La **fouille dite «préventive»** est déclenchée à l'initiative des archéologues administrativement compétents à l'occasion de chantiers extérieurs à l'archéologie et permet d'éviter que le patrimoine ne soit détruit lors de travaux d'aménagement ou d'urbanisation.

Avant d'entamer des travaux sur un terrain susceptible de receler un site archéologique, il convient donc de saisir le service régional de l'archéologie. Ce type de fouilles n'a cessé de se développer au cours des dernières années, que ce soit dans le cadre des programmes nationaux d'aménagement du territoire, ou dans celui d'opérations plus directement urbaines (ligne de métro ou de tram, réalisation immobilière, etc.). L'archéologue travaille alors en étroite collaboration avec l'aménageur qui doit supporter la charge financière d'un éventuel impact archéologique. Si l'importance des découvertes amène l'État à retarder les travaux, certaines aides peuvent être mises en place.

Fonctionnement :

- phase de diagnostic archéologique

La valeur et l'intérêt du site menacé sont évalués grâce à des sondages, généralement sous forme de tranchées creusées de manière à quantifier les vestiges présents et l'étendue du site. Ces sondages permettent de prévoir la durée nécessaire à la fouille ainsi que le nombre de personnes qui devront travailler sur le chantier. Seuls les diagnostics positifs peuvent donner lieu à une fouille préventive.

- phase de fouille

Les fouilles préventives sont réalisées selon les problématiques et les méthodes classiques de l'archéologie. Des moyens mécaniques lourds peuvent être notamment utilisés dans certains cas pour accéder directement aux niveaux archéologiques.



Le site des fouilles préventives à Illies

Photographie, collection SHI

L'archéologie préventive est définie à l'article L.521-1 du Code du patrimoine : « *L'archéologie préventive, qui relève de missions de service public, est partie intégrante de l'archéologie. Elle est régie par les principes applicables à toute recherche scientifique. Elle a pour objet d'assurer, à terre et sous les eaux, dans les délais appropriés, la détection, la conservation ou la sauvegarde par l'étude scientifique des éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement. Elle a également pour objet l'interprétation et la diffusion des résultats obtenus.* »

La conservation des objets récoltés

Faut-il systématiquement conserver les vestiges récoltés ?



Vestiges de poterie retrouvés sur le site

Photographie, collection SHI

Non, bien sûr. Tout vestige immobilier archéologique n'est pas à conserver ; tout dépend de son état de conservation, de sa rareté, bref, de son intérêt historique et esthétique. D'autre part, surtout dans le cas de fouilles préventives, il faut permettre la réalisation des aménagements ; les vestiges immobiliers sont alors soigneusement relevés avant disparition due aux travaux.

Quoi qu'il en soit, les résultats des fouilles doivent toujours faire l'objet d'une publication, à tout le moins d'un rapport de fouilles ou d'un document final de synthèse (DFS) déposé au service régional de l'archéologie.

Ce service publie de surcroît un bilan scientifique régional qui, tous les ans, fait le point sur les activités archéologiques de la région. Restituer au public le résultat des fouilles par l'intermédiaire d'une politique d'édition et d'exposition active : tel est un des principes fondamentaux de l'archéologie.

Où conserve-t-on les objets mobiliers ?

Dans un premier temps, le mobilier archéologique est entreposé dans des «dépôts-sas» sous l'autorité de la direction du patrimoine (sous-direction de l'archéologie), en réalité des salles «destinées au travail des chercheurs et des locaux de stockage provisoire du matériel en cours d'étude» (instruction ministérielle du 28 novembre 1985 relative aux lieux d'étude et de conservation du mobilier archéologique).

Quant à la conservation définitive des objets de fouilles, c'est aux musées qu'elle incombe. À défaut de pouvoir assurer dans tous les cas la mise en valeur et la présentation au public des objets en question, les musées (musées contrôlés, collections publiques) ont pour tâche d'en prendre en charge aussi bien l'étude que la conservation. Il arrive cependant que les musées ne disposent pas d'un espace suffisant pour abriter dans de bonnes conditions les vestiges mobiliers. Dans ce cas, la circulaire du 28 novembre 1985 prévoit que des «dépôts-silos» pourront être ajoutés aux réserves des musées sous le contrôle de la direction des musées de France.

Le chantier de mai 2011 à Illies

Dans le courant du mois de mai 2011, une équipe d'archéologues est venue sur le site prochainement occupé et, avec des engins de terrassement, elle a opéré des tranchées mettant à nu un dixième des terres réservées au futur lotissement.

Le sol agricole a été arasé, des tranchées ont été faites sur une profondeur d'un mètre environ, les terres retirées ont été analysées et les objets susceptibles d'apporter un élément historique intéressant ont été soigneusement retirés et conservés par les archéologues. Ce « matériel » est aujourd'hui gardé par la DRAC, en attendant qu'un éventuel musée local puisse accueillir les vestiges collectés.

Une visite sommaire du chantier a été proposée par l'équipe des archéologues afin de donner un premier aperçu sur les découvertes.

Il en ressort que le lieu est un site gaulois ou gallo-romain de moyenne importance comprenant des traces de maîtrise de l'eau et d'installations agricoles performantes.

Ce qui a été découvert permettant de l'affirmer, ce sont des morceaux de poteries provenant de jarres et des pièces de meules destinées à broyer le grain. D'autres découvertes (silex, portions de tuiles) laissent supposer que le site pourrait avoir été occupé depuis une époque très ancienne et avoir connu à la fois les Celtes puis les Romains.



Daniel Hayart, maire de la commune, écoutant les explications d'une archéologue travaillant sur le site
Photographie, collection SHI

Déjà, depuis la découverte en 1857 d'un dolmen attesté par E Mannier (« Illies et ses lieux-dits », Chantal Dhennin, 2003, page 171), on savait que la commune avait été occupée très précocement. Depuis, les explorations n'ont pas cessé, appuyant toujours cette vision d'un village où les traces des hommes ont été omniprésentes, au temps des tribus gauloises comme ensuite au moment de l'arrivée des Romains, pour garder enfin une occupation continue jusqu'à aujourd'hui.

Le projet d'une présentation de ces objets nouvellement découverts en mai 2011 à ceux qui le seraient intéressés est à l'étude. Il faut cependant encore que les archéologues finissent leur travail de prospection et de datation pour que cette idée prenne forme.

LES ENFANTS ET LA GUERRE

Par Bernard DUPRETZ d'après le témoignage de Modeste BAVIERE

Il nous apparaît utile de vous soumettre ce que les guerres ont pu marquer les Modeste Bavière. C'est le petit fils, né en 1934, qui se souvient.

En 1918, quand mon grand-père paternel, Bavière Modeste, mineur de fond, mobilisé côté Français, est revenu retrouver sa femme et ses 7 enfants qu'il n'avait pas vus depuis 4 ans, mon père, Bavière Modeste, âgé de 8 ans, n'a pas reconnu cet inconnu et, lui échappant, lui a lancé une pomme de terre à la tête.

En 1945, quand mon père est revenu de captivité (5 ans), le jour de ma communion solennelle en mai 1945 (descendu à la Botte d'Or en auto-stop), j'ai vu un inconnu malgré les photos qu'il avait envoyées !

En 1959, quand je suis revenu de la guerre d'Algérie en mars 1959 (en auto-stop comme mon père) à 8 heures, j'ai voulu chercher ma fille, née en 1955, et elle a dit à ma femme: « Qui c'est le monsieur ? »

LE VOYAGE D'ETE DE LA SOCIETE HISTORIQUE D'ILLIES

Par Chantal DHENNIN

La Société Historique d'Illies a eu son voyage d'été organisé dans l'Armentiérais.

Le programme comportait en premier une visite du Musée d'Ercan à Erquinghem-Lys, consacré à la Première et à la Seconde Guerre mondiale. Des guides passionnés nous ont fait faire une visite pleine d'anecdotes et d'humanité sur la vie quotidienne durant les deux conflits.



Les membres de la Société historique attentifs lors des visites

Photographie : Collection S.H.I.

Le repas, bien apprécié de tous, a eu lieu à Armentières. Et, pour la pause douceur de l'après-midi, le groupe de la SH d'Illies a eu droit à une visite-dégustation au Musée de la gaufre à Houplines.



Le groupe s'est montré également très intéressé par la dégustation de gaufres !

Photographie : Collection S.H.I.

Le plaisir de travailler l'histoire locale et de profiter du soleil, l'agrément de se retrouver tous au dehors, voilà qui soude les solidarités dans le groupe de la SH d'Illies.

Bienvenue à tout nouvel adhérent à la rentrée !

« BLICK VON KIRCHTURM AUF ILLIES »

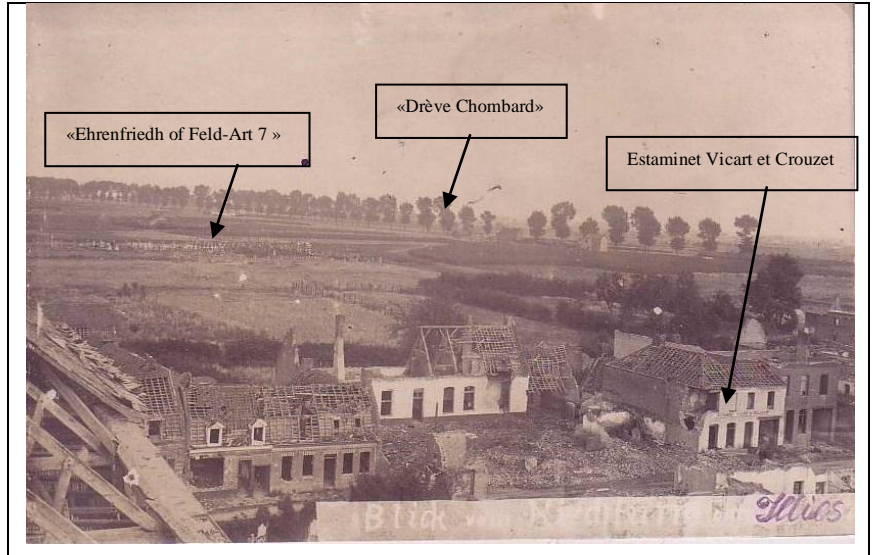
« Regard sur Illies du haut du clocher »

Par Patricia CARLIER

Pendant la guerre 14-18, le clocher de l'Eglise Saint Vaast présentait un poste d'observation stratégique de la plaine des Weppes par les Allemands.

Cette carte postale intitulée «*Blick von Kirchturm auf Illies* » nous confirme l'importance de sa fonction. Elle ne porte pas de date de parution mais de nombreux indices nous fait supposer qu'il s'agit d'une photographie vers la fin de la guerre.

Prise à partir du point culminant du village, l'importance du ciel nous laisse également penser que le photographe a dû faire preuve d'une certaine "acrobatie" pour prendre ce cliché...



La vue nous laisse entrevoir, au premier plan, sur la gauche un morceau endommagé de la toiture de la nef et en contrebas la rue du Chamoine Rigault, dénommée « La Grande Rue » en 1914.

Bien que les murs et les toitures des maisons qui bordent la route soient effondrés, on peut encore lire sur la carte originale l'enseigne de l'Estaminet « Vicart et Couzet ».

Cet estaminet cumulait deux fonctions puisqu'il était tenu par Eugénie Lesage en tant que cabaretière et Louis Vicart en tant que Patron-Boucher. (Recensement de 1906). « *C'était un estaminet d'un côté, avec un comptoir et juste quelques tables, et une boucherie de l'autre. Ca a duré dans les années 1960. Je me souviens encore que la grand-mère portait un bonnet blanc.* » nous témoignait Madeleine Delerue en 1989 dans l'ouvrage « Illies et ses lieux-dits » de Chantal Dhennin.

Proche de cet estaminet, se tenait une petite exploitation agricole (bâtiment en blanc) avec un bâtiment en angle à l'arrière et un espace libre à l'avant. Les propriétaires cultivaient essentiellement du tabac. (Exploitation Bœuf- Boulogne d'après le recensement de 1906).

Plus loin, en arrière plan, on aperçoit les croix d'un des cimetières Allemands «Ehrenfriedh of Feld-Art 7 » reconnaissable à ses colonnes carrées.

Enfin, il semble que la grande allée d'arbres soit la Drève Chombard. Cette voie rectiligne (perpendiculaire à la RN 41) qui rejoint Herlies conduisait au Château de Warneton détruit durant cette même guerre. (A l'emplacement aujourd'hui de la base de loisirs des Sept Fontaines d'Herlies).

Sur cette carte, on peut y voir bien d'autres bâtiments dont la mémoire est malheureusement difficile à retracer faute de témoignages, écrits ou indices historiques...

LE MONUMENT AUX MORTS D'ILLIES

Par Benoît VAREZ

La commémoration du 11 novembre a été l'occasion d'une exposition et d'une conférence organisées par la Société historique d'Illies. Lors de son intervention, Benoît Varez a présenté le monument aux morts du village. Au fil d'Illies vous propose de découvrir ce lieu de mémoire communal.

Deuxième Partie : Les caractéristiques du monument aux morts

Le monument aux morts se situe dans l'actuel jardin public entre l'église et l'école. Le choix de l'emplacement du monument aux morts est symbolique, entre un pôle républicain et un pôle religieux. En effet la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état empêche d'apposer tout signe ou emblème religieux sur un monument public en dehors des édifices religieux, des cimetières et des musées. Le lieu d'érection du monument a souvent donné lieu à des débats dans les communes et il a fallu trouver des compromis.

Le maire et son conseil municipal sont les seuls décideurs. A Illies, Henri Delerue, maire de la commune durant la Première Guerre et la période de la reconstruction, présente le projet à son conseil en juin 1927, un mois avant son inauguration. Illies est l'une des dernières communes du canton à ériger son monument aux morts. Les communes peuvent décider la mise en place d'un comité d'érection pour les aider mais ce ne sera pas l'option choisie à Illies.



Le préfet doit donner son accord au projet après passage devant une commission d'experts de l'art. Les communes passent souvent outre cette commission. Emile Dubuisson, à la tête de cette commission, émet une critique sur le manque de finition du visage du poilu ornant le monument. Mais il sait que son avis importe peu. Car l'arrêté du préfet autorisant la construction est rendu le 25 juillet 1927, le lendemain de l'inauguration du monument...

Le monument a coûté 14 400 francs à la commune d'Illies. Ce montant est dans la moyenne du coût des monuments aux morts dans le canton (environ 16 650 francs). Il a été financé en partie par les souscriptions recueillies parmi les habitants (9 400 francs) et par un crédit contracté par la municipalité (5 000 francs). La commune d'Illies n'a pas fait de demande de subvention à l'Etat qui de toute façon aurait été peu importante (forte demande, montant limité par la loi de finance du 31 juillet 1920). Le monument a été payé en trois fois : 1/3 à la commande, 1/3 à la pose et 1/3 un mois après la pose (en réalité la commune n'en soldera le paiement qu'en mars 1928).

Certaines communes prennent des artistes renommés pour ériger leurs monuments comme Maxime Real del Sarte à Laventie ou Alexandre Descatoire à Aubers. La commune d'Illies va faire appel à un marbrier local en

confiant les travaux à Julienne Louvieux-Marquette, veuve de Joseph Louvieux. Les Louvieux étaient marbriers de père en fils d'abord route d'Estaires puis rue de Lille à La Bassée.

Les plans du monument nous permettent d'en présenter les dimensions. Le monument repose sur une dalle en béton armé de 4 mètres sur 2m50 pour une hauteur de 4m20. Le monument est construit en pierre de Soignies de premier choix. Il est composé de trois panneaux dont le central est surmonté d'un obélisque.

Plaque de gauche : Crimée, 1870-1871, 1914-1918.

Plaque centrale : 1914-1918, 1939-1945.

Plaque de droite : Tunisie, Indochine, Algérie, victimes civiles 1914-1918, 1939-1945.

L'obélisque, dont la pointe a une forme pyramidale, porte la mention « Illies à ses enfants morts pour la France, 1914-1918 » et trois symboles : la croix de guerre, une palme et un médaillon. Les monuments aux morts sont de style néoclassique, forme d'art imitée ou renouvelée de l'Antiquité. L'art néoclassique a recours à un langage particulier pour exprimer par des symboles certains termes.

La palme est une représentation stylisée et symbolique de la victoire. On ne souhaite pas afficher de manière outrancière cette victoire car elle est synonyme de deuils pour de nombreuses familles et garde un goût amer. Sur cette palme, un médaillon représente un portrait de poilu de profil, en tenue bleu horizon et portant le casque Adrien. Là encore on a voulu figurer que les poilus étaient les principaux artisans de cette victoire et que le sacrifice de nombreux jeunes hommes de la commune n'a pas été vain.

L'obélisque du monument aux morts d'Illies



Détail du monument aux morts d'Illies, Photographie, collection privée

Pour les importants dégâts subis au cours de la Grande Guerre, la commune d'Illies a reçu la croix de guerre qu'elle a décidé de faire figurer sur le monument, à son sommet.

A suivre dans le prochain numéro

Vous désirez nous faire parvenir vos remarques, vos encouragements, participer à la revue en nous proposant des articles, des documents, des photos,... N'hésitez pas à nous contacter :

Par courrier : Société historique d'Illies, Mairie d'Illies, rue de la Mairie, 59480 Illies

Par mail : soc.hist.illies@hotmail.fr

Au Fil d'Illies

Revue de la Société historique d'Illies, imprimée en mairie

Directrice de la publication : Chantal Dhennin

REPRODUCTION INTERDITE

Sauf autorisation de la Revue